L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 3 JUILLET 1884. 57ème Année.

Dufour, Dennis & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. JEUDI, 3 JUILLET 1884.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les per sons.

EDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$2 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Jos. P. Guinault, sur l'Avenue de Carrollton, en face de l'écurie de M. Pierre Casteron, vaches, pour cause de départ.

Par Alfred Barnes, constable, au No 90 Passage de la Bourse, entre Bienville et Conti, tous les droits et titres de P. O. Ferroux dans son association avec Médard Fly.

Par H. Stern & Co., No 35 rue de Chartres bottes, souliers et brodequins.

L'Exposition de 1884 à la Nlle-Orléans.

La participation de la France.

On dit que le grand art de l'architecture s'en va : que nous ne savons plus élever les immenses nefs qui ornent les cathédrales du Moyen Age, les énormes coupoles qui surmontent les basiliques de la Renaissance; que l'amour effréné du confort a détruit en nous le goût du beau, du grandiose, et que tout ce que nous faisons est petit, étroit, mesquin, bourgeois. C'est là une grosse erreur, un préjugé déplorable, et la manie qui nous possède de n'admirer que les choses du passé, nous pousse, trop souvent, à dénigrer nos œuvres, à calomnier notre époque. Non, l'architecture ne s'en va pas, elle se métamorphose avec le temps, elle prend des formes nouvelles, suivant les besoins nouveaux ; au lieu de se rapetisser, elle grandit, au contraire. Les fêtes de l'industrie moderne valent bien les luttes sanglantes des arènes antiques ; les gigantesques édifices, où nous étalons, aux yeux de tout un peuple, les créations du génie humain, les produits de l'agriculture, de la mécanique, de la manufacture, ne le cèdent en rien aux cirques, et vastes qu'ils fussent, où hommes et animaux allaient s'entretuer, pour satisfaire les sauvages plaisirs de milliers de spectateurs, et il ne faut pas moins de talent pour concevoir, et exécuter un monument colossal comme celui de notre Exposition, que pour élever l'amphithéâtre d'un Colysée.

On ne l'a pas assez remarqué—les chemins de fer ont créé une architecture toute nouvelle. C'est surtout en Europe qu'elle a pris de vastes développements, et l'on en trouve, à Paris, dans les gares du Nord, de Strasbourg, de Lyon, de l'Ouest, de magnifiques spécimens. C'était la première fois, dans l'histoire de l'humanité, que l'on voyait s'élever ces énormes nefs, ces colossales voûtes, sous lesquelles s'agitent et circulent, du matin au soir, nous ne savons combien de milliers de voyageurs qui arrivent ou partent; nous ne savons combien de centaines de locomotives et de wagons qui montent et descendent, passent de droite à gauche, de gauche à droite, se croisent et s'entrecroisent, et toujours reconnaissent leur chemin sur un dédale inextricable de rails, au milieu desquels se perdrait la plus habile des Ariadnes.

Les Expositions ont encore enchéri sur les chemins de fer. Ce n'était plus une population nomade, ne faisant que paraître et disparaître, qu'elles avaient à abriter un instant; elles étaient obligées de loger, durant des mois entiers, les cinq parties du monde, avec leurs exposants et leurs visiteurs, avec leurs produits, mineurs et forestiers, agricoles et industriels, intellectuels et matériels. Il leur fallait d'immenses espaces à couvrir, d'innombrables galeries à juxtaposer, des façades d'une longueur extravagante à décorer, sous les yeux du public—une foule de combinaisons savantes, de difficultés presqu'insurmontables à vaincre, avec lesquelles l'artiste des temps passés n'a jamais eu à lutter. Et ces gigantesques structures, que l'Angleterre et le Moyen-Age eussent mis des siècles à bâtir, et eussent offertes ensuite à l'admiration de la postérité, elles s'improvisent en six mois, et durent à peine une saison ; les auteurs de ces vastes conceptions jouissent à peine d'une renommée d'un jour, et leur popularité s'évanouit, en même temps que s'écroule leur œuvre éphémère.

La Nouvelle-Orléans—nous l'en félicitons—va offrir un des plus beaux spécimens de cette architecture, à la fois grandiose et ingrate, et l'on ne peut qu'applaudir la direction de l'Exposition d'avoir confié la construction de ses édifices à des hommes d'un rare talent, qu'elle ne devait pas espérer trouver à sa disposition.

Sans doute, l'œuvre n'est pas encore achevée, mais on en connaît, dès aujourd'hui, la haute valeur ; elle fera grand honneur au pays où elle s'élève, et la nation n'aura pas à se repentir de l'avoir prise sous son patronage.

Il faut songer, aujourd'hui, et très sérieusement, à la seconde partie de l'entreprise. Décorée du titre d'Exposition Universelle, il faut qu'elle s'en montre digne et obtienne la participation du monde entier. Nous connaissons, dès maintenant, les merveilles de l'extérieur; quelles seront celles de l'intérieur ?

De nombreuses contrées ont fait des demandes d'emplacement, et l'espace qu'elles désireraient leur a été accordé. Nous voyons figurer au nombre des nations commerciales et industrielles qui doivent prendre part à ce grand concours, presque toutes celles de l'Europe. En qualité, d'organe des populations françaises de naissance ou d'origine, nous sommes heureux d'y trouver la France installée à la place d'honneur.

Si vous pénétrez dans l'Exposition par la grande porte centrale de la façade principale, vous apercevez, tout d'abord, devant vous, l'immense nef portant le titre de *Music Hall*, rendez-vous général des visiteurs—tout à la fois, salle des concerts, des bals et des fêtes.

Immédiatement à droite, s'étend sur toute la longueur de cette salle, une vaste galerie de cent mille pieds carrés, qui va du vestibule d'entrée jusqu'au centre de l'immense quadrilatère. C'est là l'espace que l'on a réservé à la France, à peine d'un titre—1° parce que c'est elle qui, la première des nations européennes, a fait une demande d'emplacement, au nom de ses exposants; 2° à cause des liens tout particuliers de sympathie qui l'unissent aux Etats-Unis, depuis plus d'un siècle; 3°, à cause de la similitude des institutions qui régissent les deux peuples. En Louisiane, surtout, à la Nouvelle-Orléans, pays d'origine française, où l'on conserve religieusement les idées, les mœurs et la langue françaises, n'est-il pas naturel que la France occupe le premier rang, comme son représentant y est, de droit, le doyen du corps consulaire ?

Déjà, de nombreuses démarches ont été faites pour assurer une participation éclatante du pays à notre Exposition. Cette participation ne peut qu'être demandée avec empressement, et soutenue chaleureusement par la Direction, des sympathies de laquelle pérsonne n'a le droit de douter.

Il y a, par exemple, en France, la Grande Société des Secours aux Blessés, qui est née pendant la guerre franco-allemande, qui a rendu, à cette époque, d'immenses services à l'humanité. Elle s'est maintenue et développée, depuis ; elle est fort riche, admirablement organisée et équipée ; ses appareils passent pour les plus beaux qui existent, comme elle-même est considérée comme une association modèle. Nous apprenons qu'une invitation officielle lui est envoyée en ce moment ; elle s'empressera, sans doute, d'y répondre.

Le mouvement, à la Nouvelle-Orléans, prend des proportions considérables ; il est activé par le consul général qui, en qualité de commissaire de la République Française, en communication constante avec son gouvernement, d'une part, avec la direction, d'autre part, et, enfin, avec la colonie Française, dont il consulte souvent les membres les plus intelligents et les plus influents, qu'il convoque fréquemment dans ses bureaux. Il est impossible qu'avec tous ces appuis, toutes ces lumières, et surtout, avec l'ardeur qu'il déploie, il n'arrive pas à mener promptement à bien son utile entreprise. Mais il n'y a pas une minute à perdre ; les distances sont si énormes, et le temps est si court ! Les industriels, les fabricants français sont-ils bien au courant de ce qui se passe parmi nous ? Savent-ils le mouvement qui s'y opère, l'immense concours qui s'y prépare, les avantages mutuels qu'ont à tirer de l'Exposition, leur pays et les Etats-Unis, l'ancienne colonie Louisianaise et son ancienne métropole ? Autant de sujets qui devraient préoccuper, en ce moment, le monde commercial en France. Nous ne réussirons à y intéresser l'opinion publique qu'à force de propagande et de correspondances incessantes. La colonie française aurait tort de rejeter sur les épaules des autres des devoirs qui pèsent directement sur les siennes ; et si l'entreprise venait à manquer, elle encourrait une grande responsabilité envers la mère-patrie. Mais elle comprend sa mission et agira en conséquence.

Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans—Un coup d'œil jeté sur le bilan semestriel publié par cette banque dans l'ABEILLE fera voir qu'elle est dans une excellente situation. Les chiffres parlent un langage auquel personne ne se trompe. La gestion des affaires de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, confiée aux mains habiles et expérimentées de M. A. Baldwin, président, et de M. Wm. Palfrey, caissier, est d'ailleurs irréprochable.

Encore une fête.—La surprise est le beau côté de la vie, surtout quand elle est agréable.

Les porteurs de numéros gagnants dans le grand tirage du 4 juillet auront bientôt leur tour de bonheur ; 250 lots sont étalés dans les vitrines principales de l'établissement et la variété des articles à être distribués est véritablement extraordinaire. Le tirage aura lieu le 4 juillet, la liste des numéros gagnants sera publiée dimanche et la livraison des lots commencera lundi 7 courant. Aller voir l'exposition des lots à l'Etoile Rouge.

Voir l'annonce Danziger dans une autre colonne.

Pour expulser le principe contagieux des vêtements et du linge, désinfecter avec "Glens's Sulphur Soap."

"Pike Toothche Drops" guérissent en une minute.

Législature de la Louisiane

SENAT. — Le comité judiciaire a fait un rapport qui conclut à l'adoption du bill de Sénat, relativement aux qualités et aux exemptions de jurés ; à l'adoption du bill du Sénat autorisant la partie défenderesse à obtenir un jugement de différence à obtenir un jugement de la partie demanderesse après un an de séparation de corps, lorsque la partie demanderesse refuse ou néglige d'aller plus loin.

Le bill de la Chambre en faveur des héritiers du Dr. Choppin a été adopté.

Ont été adoptés : Le bill du Sénat prescrivant le mode d'adjuger les contrats pour la construction des levées et l'exécution des autres travaux publics ; le bill du Sénat, amendant la loi de 1866, établissant un "Soldiers' Home" en Louisiane ; le bill du Sénat amendant la section 2 de la loi 127 de 1880 relativement à la nomination d'un surintendant et des autres employés du Canal et du chemin coquillé du Nouveau Canal ; le bill de M. Sutherlin revêtant les cours de district du pouvoir de nommer des receveurs pour les corporations, dans certains cas ; le bill de la Chambre ordonnant la révision des lois de l'Etat ayant un caractère général.

Le bill de la Chambre transférant l'Université de Bâton-Rouge à Alexandrie, a été rejeté par un vote de 20 contre 15.

Il a été fait un rapport favorable sur le bill de la Chambre allouant la somme de $123,456,65 pour les instituteurs et les institutrices des écoles publiques de la paroisse d'Orléans ; sur le bill de la Chambre allouant $25,000 au *States* et $25,000 à l'*Abeille* de la Nouvelle-Orléans pour la publication des annonces de propriétés vendues pour taxes.

CHAMBRE. — Le bill du Sénat relatif à l'Université Tulane a été adopté à l'unanimité des voix.

Le bill de la Chambre allouant $100-000 pour les instituteurs et les institutrices des écoles publiques de la paroisse d'Orléans, a été adopté.

Ont été adoptés : —Le bill de la Chambre fixant le salaire du commissaire de la police de la Nouvelle-Orléans au même chiffre que ceui des autres commissaires, a été adopté ; le bill de la Chambre garantissant les fournisseurs de matériaux ; le bill de revenu ; le bill de la Chambre prétendant le mode d'assessement des campagnes de l'Etat ; le bill de la Chambre prohibant l'ouverture des bureaux d'affaires et la vente de boissons alcooliques, le dimanche ; le bill de Chambre déclarant illégaux les contrats pour les articles à livrer—"future delivery"—dans certaines circonstances ; le bill de la Chambre pourvoyant au mode de choisir les grands jurés ; le bill de la Chambre autorisant la Nouvelle-Orléans et la paroisse Jefferson à diviser le Carrollton Court House ; le bill de la Chambre demandant au gouvernement fédéral la restitution des livres et des archives ayant trait à l'histoire militaire de la Louisiane ; le bill de la Chambre en faveur de Léon Gauthier, shérif de la paroisse Avoyelles ; le bill de la Chambre abrogeant la loi de 1857 et la loi de 1858 qui accorde une charge à la Compagnie de navigation du Canal Carondelet, lequel bill autorise le gouverneur à prendre possession du Bayou St-Jean et du Canal Carondelet ; le bill de la Chambre acceptant le monument élien et pourvoyant aux moyens de la transporter à Bâton-Rouge.

C'est dans le Bain, que se manifeste l'excellence de "Murray & Lanman Florida Water." L'addition d'une bouteille de cette préparation exquise à l'eau du bain suffit pour rafraîchir les débilitants. Il importe peu que l'épuisement résulte de la chaleur accablante, d'un travail physique excessif, ou de la fatigue du cerveau. Les propriétés hygiéniques bien connues de ce parfum rafraîchissent le corps et calment l'esprit.

Mot d'un gourmand interrompu dans son repas par des rires et des chants.

—Ah ! messieurs ! un peu de silence, où n'entend pas ce qu'on mange !

Société d'économie politique de France.

RÉUNION DE JUIN.

Le Travail des Femmes.

M. Alphonse Courtois, secrétaire perpétuel, avait proposé l'ordre du jour suivant : "Où la femme, au point de vue économique, est-elle mieux placée, au foyer de la famille, ou dans l'atelier ?" C'était poser la question du travail des femmes, tant de fois débattue dans la presse, dans les Congrès, comme au sein de la Société d'économie politique, où, sous l'Empire, elle fut mise deux fois à l'ordre du jour, notamment à propos de l'introduction des femmes dans les ateliers typographiques. M. Jules Simon, qui n'avait pas paru aux réunions depuis plusieurs années, était présent ce soir-là, et l'auteur de l'*Ouvrière* devait nécessairement prendre la parole.

M. Frédéric Passy commença par déclarer que l'ordre du jour de M. Courtois était incomplet et qu'il était impossible de séparer, dans cette question, le côté moral du côté économique. Au point de vue moral, il est incontestable que le rôle de la femme est au foyer, près des enfants, et que là, même au point de vue économique, elle rend, par certains travaux, dans les classes nécessiteuses, plus de services qu'à l'usine. On peut citer, par exemple, le soin donné aux vêtements. L'orateur a même affirmé que le travail familial rapportait plus que le travail à l'usine. Une partie de son discours qui, à notre avis, mérite toutes les louanges concerne la situation privilégiée, au point de vue du respect, qui est fait à la femme dans la République des Etats-Unis. Il y a un demi-siècle, Michel Chevalier, en visitant l'Amérique, n'hésita pas à voir, dans ce fait, la cause réelle de la supériorité de ce grand pays. M. Foucher de Careil, en traversant plus récemment le continent du Nord, rapporta une impression pareille. On n'hésite pas, en Amérique, à tous les étages de la société, à placer les jeunes filles dans les ateliers et les magasins, car elles sont protégées par des lois rigoureuses. En France, il n'en est pas ainsi. Voilà pourquoi la question du travail des femmes est, parmi nous, une question de moralité au premier chef.

L'auteur de l'*Ouvrière*, en prenant à son tour la parole, a d'abord constaté, comme le précédent orateur, que la question était morale pour une large part, mais il s'est éloigné complètement du côté économique : son discours était plein des réminiscences de son livre. M. Jules Simon a déclaré que l'influence de la femme pouvait être bonne ou mauvaise, d'où la nécessité de surveiller son instruction. Puis il a fait une peinture, un peu idyllique, de la jeune fille qu'il convient de garder dans la chaumière, afin de la soustraire aux dangers qui peuvent résulter, pour elle, des travaux extérieurs. Enfin M. Simon a vivement attaqué les programmes d'étude appliqués dans les lycées de jeunes filles, annoncé qu'on aurait plus tard des regrets de ce qui se fait aujourd'hui, et déclaré qu'on ne devait viser qu'à former des ménagères.

On s'éloignait évidemment du point de vue économique ; heureusement que M. Paul Leroy Beaulieu, prenant la parole, a ramené la discussion sur son véritable terrain. Sans nul doute, il serait bon de fusionner le foyer et l'atelier. Dans l'antiquité, cela se passait, paraît-il, ainsi. On connaît la célèbre épitaphe d'une dame romaine : *Domum mansit lanam fecit*. Il est heureusement rester à la maison, lorsque les laines se préparer les vêtements, cela est louable, mais ne peut suffire dans les conditions actuelles.

Quant à présent, la grande industrie est maîtresse, et son produit, par le bon marché, font une concurrence impossible à soutenir à ceux qui pourraient venir du foyer domestique. Il ne faut pas exagérer l'importance du travail de la femme à l'intérieur ; le raccommodage est bien quelque chose, mais c'est bien quelque chose aussi que 3 francs, gagnés parfois quotidiennement par la femme, et ajoutés au salaire du mari. On a parlé de l'existence dans les campagnes, mais lorsqu'une industrie vient s'y établir, elle fournit aux femmes des travaux qui sont un bienfait. Le travail reviendra au foyer domestique ; en attendant, citons cette transaction imaginée en Angleterre : La loi accorde à l'ouvrier la demi-journée du samedi, c'est donc un jour et demi enlevé à l'usine et consacré à la famille. L'orateur a terminé en défendant les programmes des lycées ; ils répondent à la tendance actuelle d'ouvrir aux femmes des carrières jusqu'ici fermées pour elles.

M. Paul Leroy-Beaulieu avait indiqué, pour un avenir vague, le retour de l'industrie auprès du foyer; M. Cheysson, lui, ne met pas en doute que cela ne soit prochain. Il a d'abord rappelé les moteurs à gaz, qui ont été, à leur apparition, considérés avec une grande faveur. Il est possible de distribuer l'électricité à domicile ; c'est une nouvelle invention nouvelle qui existe scientifiquement, en attendant qu'on organise cette distribution. Encore un coup de main de la science, et la force motrice sera installée au foyer. L'industrie a des retours; c'est ainsi qu'aux environs de Venise, on a ressuscité, dans des dentelles, qui est, ainsi qu'on le sait, absolument familiale. Les sociétés philanthropiques pourraient prendre pour but l'encouragement à cette évolution parmi nous; un exemple nous vient des pays du Nord : en Suède, une Société de dames s'efforce de vivifier la petite industrie.

D'autre part, il apparaît à l'Etat de protéger les femmes dans le travail, d'intervenir pour réglementer, et même pour empêcher le travail souterrain et le travail de nuit. En Belgique, le travail souterrain est interdit aux femmes avant l'âge de quatorze ans. L'Etat, qui est lui-même industriel, qui distribue des salaires, devrait comprendre, comme patron, que le travail des femmes produit peu, qu'il n'offre aucune économie, et qu'il vaut mieux avoir recours au travail des hommes. Il donnerait ainsi un exemple dont pourrait profiter l'industrie privée.

Les plaintes formulées par MM. Frédéric Passy et Jules Simon, en ce qui concerne la situation que les femmes doivent à la grande industrie, n'ont point touché M. Fournier de Flaix. Il déclare, au contraire, que leur situation est infiniment supérieure à ce qu'elle était dans les époques précédentes. Comme il y a plus de travail qu'autrefois, il leur est plus facile de devenir indépendantes. Leur travail est plus apprécié ; à la campagne, leur salaire a doublé ; quant à la chaumière, où régnerait plus qu'aux champs la moralité, c'est une véritable plaisanterie. On ne saurait nier que la famille ait perdu quelque chose, mais, par contre, la situation des femmes est devenue meilleure. D'ailleurs, il est certains travaux qui sont essentiellement des travaux féminins ; on peut citer entre autres, dans l'imprimerie, la composition, pour laquelle la femme est utilisée. Enfin, peut-on trancher la question d'un seul coup d'œil, que l'on compare les pays industriels et les pays neufs ; dans ces derniers, la situation des femmes est intolérable.

La discussion que nous venons de résumer ne paraît pas terminée. M. Léon Say, qui présidait, a proposé de lui donner pour corollaire une étude parallèle de l'industrie familiale et de la grande industrie. M. de Molinari a dit que soutenir l'industrie familiale, c'était aller contre une évolution irrésistible. M. Cheysson a déclaré, de son côté, qu'il était prêt à soutenir une discussion dans le sens indiqué par le président. La question examinée reparaîtra donc probablement pour être étudiée à un point de vue plus technique.

ACHILLE MERCIER.

(Dans le *Globe*, de Paris.)

De l'éminent Dr M. B. Hopson, de Memphis, Tenn.

J'ai fait usage du Celdon's Liquid Beef Tonic dans bien des cas de phthisie et de débilité générale, et j'ai trouvé excellent comme nourriture saine, tonique et stimulant. (N'ne prenez pas d'autres des pharmaciens.)

La consommation du tabac, en France, prend de tels développements que tous les ans la régie est obligée d'accroître l'étendue de ses achats de tabac en feuilles pour diverses fabrications auxquelles elle se livre. Ainsi, pour 1884, l'ensemble des achats s'élèvera à la somme énorme de 46 millions, dépassant de 4 millions les achats de 1883.

Ces 46 millions seront employés, jusqu'à concurrence de 19 millions, à des achats de tabacs français ou algériens et pour 20 millions à des achats de tabacs exotiques.

L'Alsace n'est pas oubliée ; elle contribuait pour une large part, avant la guerre, à alimenter les manufactures françaises. L'administration, malgré l'annexion, continue à acheter dans cette province une certaine quantité de tabac.

Ainsi, cette année, elle doit en acheter trois millions de kilogrammes.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1884, A LA NOUVELLE-ORLEANS.—L'Hon. C. J. Barrow, commissaire de la Louisiane, vient d'envoyer un rapport sur les préparatifs qui se font dans nos différentes paroisses, en vue de leur participation à l'Exposition. Ces préparatifs sont, paraît-il, bien en retard. Le rapport cite 17 paroisses qui n'ont pas encore nommé d'commissaire, et ce n'est pas sans surprise, que nous trouvons celle d'Orléans sur la liste.

Dans les autres parties de l'Etat, on remarque un mouvement actif.

Dans celle de Lafayette, le gouverneur Mouton, âgé de 80 ans, prépare une collection de reliques indiennes ainsi que des bois produits dans la région où il est né. Mme John Clegg travaille à une magnifique carte, en soie, de la Louisiane, où seront indiquées nettement toutes les ressources, toutes les richesses de l'Etat.

Il y aura aussi une exhibition fort intéressante des eaux minérales, si abondantes dans cette paroisse.

Celle d'East Baton Rouge fera une exposition d'animaux de race et des produits variés de la graine de coton.

Le commissaire annonce de grandes régates internationales, sur le Lac.

On se préoccupe aussi beaucoup d'exhiber, à l'état de conserves, une grande variété des fruits qui abondent en Louisiane. Sur la demande des campagnes, M. Barrow reproduit, pour la conservation des fruits et légumes, les recettes déjà connues, et qu'à plusieurs fois publiées M. A. J. McWhirter.

LE LIVRE.—C'est en effet tout un livre que la livraison du 10 mai de cette remarquable publication mensuelle, dont le succès, parti de Paris, s'est répété dans le monde entier. Depuis cinq années que *Le Livre* a été fondé, il a grandi d'une façon continue ; à cette heure, sa circulation compte parmi les plus considérables.

La livraison que nous avons sous les yeux, abonde en matières attachantes ; depuis la première jusqu'à la dernière page tout est intéressant, tout est à lire ; il y a là de quoi remplir plusieurs de ces volumes in-18 qui se débitent à 3 fr. 50 centimes.

Citons les articles que nous recommandons particulièrement : Une Etude sur Jean-Jacques Rousseau et cette Thérèse Le Vasseur, la triste Goton à laquelle s'attache si étrangement, à laquelle s'unit le grand écrivain, le grand malade, disons-nous Thérèse dont il mettait les cinq enfants à l'Asile des Enfants-Trouvés, et à qui pourtant il revenait toujours, malgré son insignifiance physique et intellectuelle, malgré ses infidélités répétées, et pratiquées en bas âge.

Singulière destinée d'un des plus superbes esprits qu'ait produits l'humanité, et qui, précisément à cette date d'aujourd'hui 3 juillet, mourait, il y a cent six ans, d'un accident ou d'un suicide, à Ermenonville. Dans ce site poétique de l'île des Peupliers il devait reposer jusqu'à ce que les hommes de la Révolution, dont il avait jeté les puissantes semences, vinssent exhumer ses cendres pour les porter triomphalement au Panthéon ; le de même de celles de Voltaire aussi, de Voltaire, son terrible ennemi, qui l'avait précédé de cinq semaines seulement dans la tombe.

Citons dans la galerie intitulée : "Cabinets de travail et Bibliothèques des Hommes du Jour," de jolies pages sur le *Cabinet d'Alphonse Daudet* ; une chronique excellemment variée ; *Vieux Arts—Jeunes Paroles*;—le *Mouvement littéraire*, chronique du mois ; des Correspondances étrangères, abondant en renseignements du plus haut prix ; une critique littéraire ; des articles sur Frédéric Mistral et sa *Nerto* ; sur Gustave Moroteau, Vermesch, Ducros de Sixt, la victime de Campi, Henri Vrignault, Edmond de Goncourt et son dernier livre *Chérie* ; des nouvelles de tous les points du globe, et enfin la partie "Nécrologie," consacrée aux personnages morts récemment.

Chacune de ces parties que nous indiquons ici très incomplètement, est rédigée par un écrivain de talent, et après avoir parcouru cette opulente livraison, on comprend aisément l'immense vogue du *Livre*, l'autorité dont il jouit dans la Presse parisienne. Cette Revue justifie pleinement son sous-titre : *Archives des Ecrits de ce temps*. Tout est réuni là pour le plaisir des lecteurs, pour le charme des bibliophiles.

Une fois de plus nous remercions notre confrère M. H. P. Du Bois de son envoi. Il est lui-même de ceux qui contribuent à la rédaction du *Livre* et l'octette seule collaboration est une garantie de talent. Nous n'avons pas besoin, d'ailleurs, de témoignage pour connaître la valeur de M. Du Bois.

Le prix du *Livre* est de 42 francs par an ; livraison vendue séparément 5 francs. Edition grand in 4° sur beau papier, d'un élégant travail typographique et relevée d'illustrations hors texte

La livraison du 10 mai contient un portrait en pied de Thérèse Le Vasseur, d'après une sépia de Naudet, et un portrait en pied de Jean Jacques Rousseau, d'après une eau-forte de Naudet.

PAVILLON FARANTA—M. Faranta affiche fièrement que son théâtre est le meilleur théâtre à 10 cents qui soit au Sud ; nous sommes porté à croire que ce n'est point là une gasconnade.

Dans tous les cas le Pavillon Faranta est digne de sa bonne renommée. Nulle part on ne prend mieux soin des plaisirs du public ; nul directeur ne se fait mieux un devoir d'être toujours au guet afin de renouveler continuellement et son répertoire et sa troupe.

En ce moment cette troupe est au grand complet, ce répertoire marche rondement, au pas accéléré.

Vous verrez ce soir au Pavillon M. et Mme E. R. Dalton dans le drame bien connu : *Fanchon the Cricket*, et rappelez-vous aussi que l'engagement de Mendoza et de Victoria, ces gymnastes qu'on a pittoresquement surnommées "les cométes de l'air", finit avec la présente semaine.

WEST-END.—Ce soir première représentation de *La Mascotte*, ce début d'Audran qu'on lui n'a arrpassé dans son genre ; cette partition dont partout le public s'est épris.

Cette reprise était vivement attendue ; comme *La Fille de Mme Angot* elle peuplera la jolie salle du West-End durant une longue série de représentations.

C'est Mlle Hattie Richardson qui remplira le rôle de Bettina ; on nous assure qu'elle y sera charmante. Toute la troupe de M. Marlande Clarke paraît dans ce joli ouvrage qui a été monté avec un soin extrême, et par le chef d'orchestre et par le régisseur de la scène. Décors, costumes, accessoires, tout est neuf et bien réussi.

Demain, à l'occasion du Quatre Juillet, Grande Matinée de Gala ; le soir représentation aussi de *La Mascotte*, et au premier entr'acte, tir d'un splendide feu d'artifice.

Samedi, Matinée accoutumée.

Le *Pionnier de Tchoupitoulas*, Napoléonville, Louisiane, du 28 juin :

C'est vraiment une belle semaine que nous venons d'avoir : temps beau, chaud, légèrement assaisonné de quelques ondées qui ont fait le plus grand bien à l'agriculture. Nos planteurs les plus grognons auraient mauvaise mine de se plaindre. S'ils le faisaient, nos superbes champs de maïs et de cannes qui sont, tout d'un coup, devenus verts à attirer les chenilles, protesteraient. Du reste, il faut le dire, durant ces deux semaines, les travaux ont été poursuivis sans relâche, et l'apparence des récoltes a subi une transformation qui fait plaisir à voir.

En somme, la perspective est bonne—pour ceux qui ont leur récolte sur pied. Quant aux pauvres diables qui, comme Noé dans son arche, n'ont osé, durant 70 jours de regarder par leur fenêtre pour voir si la terre ne se découvrait pas, hélas ! le succès du peu de récolte qu'ils vont entreprendre, est bien problématique. Mais enfin, il faut essayer. Il en résultera toujours mieux que de s'asseoir et pleurer sur ses désastres.

—Le Bayou continue de baisser, mais lentement, et après les pluies torrentielles qu'il y a eu la semaine dernière, dans le Nord Ouest, nous devons nous attendre à ce que l'eau se maintienne, durant plusieurs semaines encore, à un niveau très-convenable pour la navigation et même pour l'irrigation des risières dans le Bas Lafourche.

COKE ! COKE !

LES CONSOMMATEURS PEUVENT ETRE POURVUS DE COKE DE CONNELLSVILLE par MM. W. G. COYLE & CIE., 67 rue Carondelet, coin Union.

La Gazette de France :

Le succès des "cléricaux" belges agite les opportunistes.

La *République française* ne sait plus à quel argument avoir recours pour établir que le triomphe des catholiques est dû à des causes absolument spéciales et qu'il est impossible de comparer la situation des catholiques belges à celle des catholiques français.

L'organe ministériel essaie aujourd'hui, dans deux articles, de prouver que "rien ne ressemble moins à la France que la Belgique," que, par conséquent, il n'y a pas de rapprochement à faire entre l'attitude des catholiques dans les deux pays.

Rien ne ressemble moins à la France que la Belgique. Nos voisins, pris en bloc, se sont toujours montrés fort soumis à l'Eglise. Il n'en est heureusement pas de même en France. Nous avons poussé plus loin que les Belges la laïcisation des services publics, et presque nulle part, aux élections législatives ou départementales, et même aux élections communales le suffrage universel ne s'est prononcé contre cette politique d'Etat ; il l'a approuvée pleinement.

L'exagération de cette affirmation est évident. Elle est intéressante à signaler, parce qu'elle révèle les préoccupations des opportunistes, leur crainte de voir les français prendre enfin courage, relever la tête, organiser la résistance, livrer l'assaut à ce pouvoir dont les radicaux marquent quotidiennent les progrès sur l'échelle de la "pourriture."

Les opportunistes, en constatant que les catholiques français n'ont pas su faire la guerre à l'athéisme audacieux de la faction opportuniste, disent, à certains égards, une chose vraie.

Personne, plus que nous, ne s'est plaint de la mollesse de ceux qui avaient pris en main la direction de la résistance, quand on a promulgué la loi d'enseignement.

Nous avions bien prévu que si l'on ne voulait pas mettre en pratique les énergiques déclarations faites à la tribune du Sénat, nous ne tarderions pas à être écrasés.

C'est ce qui est arrivé, et les ministériels nous raillent de notre piaillaillerie.

Que ce persiflage soit entendu de ceux qui ont cru devoir imposer des allures effacées aux catholiques, dans cette grande question de la liberté de l'enseignement, c'est tout ce que nous désirons.

Notre vœu est qu'il sorte enfin de la politique timide dans laquelle on a jugé habile de se réfugier.

Ce système est mauvais, l'expérience le prouve.

Celui qu'ont adopté les catholiques belges, italiens, allemands est meilleur. Les résultats l'attestent.

Décédée, hier, à 7 heures du soir, à l'âge de 50 ans, Dame MARIANA TORRE, veuve de Trapani, Italie. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu, aujourd'hui, à 4 heures et demie de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, 66, rue Ursulines, entre Royale et Bourbon.

A. G. D. G. A. D. U.

Yori alle 1 P. M. pleuque al grande A. D. U. di chiamare a sè GIOVANNI MANGIARACINA, a 33 giorni d'età e membro del nostro F. Giovanni Mangiaracina e Maria Lizzaa. Y membri della Resp. L. Dante : FF. dell' Oriente sono rispettosamente invitati ad assistere al funerale che avrà luogo quest'oggi alle 3 P. M. dalla sua ultima dimora, casa St. Philippo e Chartres.

Per ordine del Venerabile.

B. FIRPO, Segretario.

B. TREMOULET,

Sue Decatur, No 7, vis à vis la Poste

Vins de Bordeaux des meilleurs prix, rendus aux maisons de Pensionnaires, Restaurants, Cafés, Cercles, Cafés-Restaurants, Buvettes, Cercles, Cafés-Restaurants, Buvettes de Gare, Cercles, Cafés-Restaurants, Buvettes de Gare, Cercles, Cafés-Restaurants, Buvettes de Gare